

COMMUNE DE GREZIEU-LA-VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Grézieu-la-Varenne, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bernard ROMIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Quorum : 15

Présents : 22 Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOU, Elodie RELING,
Jean-Claude CORBIN, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Olivier BAREILLE,
Anne-Virginie POUSSE, Gilbert BERTRAND, Nadine MAZZA,
Jean-Claude JAUNEAU, Laurence MEUNIER, Jean-Marc CHAPPAZ,
Fanny LEBAYLE, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Virginie BLAISON,
Christel DECATOIRE, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU,
Renée TORRES, Marc ZIOLKOWSKI

Absents excusés : Monia FAYOLLE, Fabienne TOURAINE, Béatrice BOULANGE,
Emeric MOREL, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON,
Clément PERRIER

Pouvoirs : 6 Monia FAYOLLE à Bernard ROMIER
Fabienne TOURAINE à Isabelle SEIGLE-FERRAND
Béatrice BOULANGE à Robert NICOLETTI
Emeric MOREL à Pierre GRATALOU
Hugues JEANTET à Renée TORRES
Jacques MEILHON à Eliane BERTIN

Secrétaire de séance : Michel LAGIER

Date de la convocation : 23 mars 2023

Date d'affichage de la convocation : 23 mars 2023

Délibération n° 4

Délibération n° 025/2023 – Bilan annuel 2022 et révision des autorisations de programmes / crédits de paiement (AP/CP)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, chaque année, il convient d'établir le bilan des autorisations de programmes et de crédits de paiement (AP/CP) en cours et d'effectuer éventuellement les modifications qui s'imposent du fait des adaptations apportées ou subies par les différents programmes.

Il est proposé de traiter individuellement les trois autorisations de programmes suivantes :

1. Les travaux de requalification des réseaux d'eaux pluviales,
2. Les travaux de rénovation/extension de la salle des fêtes,
3. Le déploiement d'une installation de vidéo protection sur la commune.

1 – Les travaux de requalification des réseaux d'eaux pluviales

AP/CP n° 4 – Opération 906

Montant de l'autorisation	CP 2019 réalisés	CP 2020 réalisés	CP 2021 réalisés	CP 2022 prévisionnels	CP 2023 prévisionnels
3 337 000,00 €	42 046,80 €	84 174,74 €	763 729,59 €	1 597 048,87 €	850 000,00 €

A l'issue de l'exercice 2022 et au vu de l'avancement des différents projets inclus dans ce programme, il est proposé de modifier les crédits de paiement ainsi qu'il suit :

Montant de l'autorisation	CP 2019 réalisés	CP 2020 réalisés	CP 2021 réalisés	CP 2022 réalisés	CP 2023 prévisionnels
3 337 000,00 €	42 046,80 €	84 174,74 €	763 729,59 €	465 976,48€	1 981 072,39 €

2 – Les travaux de rénovation/extension de la salle des fêtes

AP/CP n° 6 – Opération 907A

Montant de l'autorisation	CP 2021 réalisés	CP 2022 prévisionnels	CP 2023 prévisionnels
3 300 000,00 €	5 344,00 €	500 000,00 €	2 794 656,00 €

Au vu de la programmation de l'opération et des crédits réellement réalisés sur l'exercice 2022, il est proposé de modifier les crédits de paiement ainsi qu'il suit :

Montant de l'autorisation	CP 2021 réalisés	CP 2022 réalisés	CP 2023 prévisionnels	CP 2024 prévisionnels
3 300 000,00 €	5 344,00 €	15 876,00 €	800 000,00 €	2 478 780,00 €

3 – Le déploiement d'une installation de vidéo protection sur la commune

AP/CP n° 5 – Opération 908

Montant de l'autorisation	CP 2020 réalisés	CP 2021 réalisés	CP 2022 prévisionnels	CP 2023 prévisionnels
261 200,00 €	44 548,20 €	112 603,46 €	0,00 €	104 048,34 €

Au vu de la réalisation de l'opération sur l'exercice 2022 et de sa planification, il est proposé de modifier les crédits de paiement ainsi qu'il suit :

Montant de l'autorisation	CP 2020 réalisés	CP 2021 réalisés	CP 2022 réalisés	CP 2023 prévisionnels	CP 2024 prévisionnels
261 200,00 €	44 548,20 €	112 603,46 €	0,00 €	0,00 €	104 048,34 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2311-3,
OUI l'exposé,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du bilan 2022 des autorisations de programmes / crédits de paiement pour ces trois opérations.

APPROUVE les révisions des AP/CP telles que détaillées ci-dessus.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Bernard ROMIER
Maire de Grézieu-la-Varenne

